



On ne lâche rien... et ça paie !!!



La CGT FTDNEEA a été reçue en bilatérale par la DRH de la Ville de Paris le 19 septembre 2025 dans le cadre des revendications et des luttes portées par notre organisation sur l'amélioration des déroulements de carrière et régimes indemnitaires des catégories B et C de notre filière ouvrière DPE et TAM DILT.

Depuis 2017, la CGT FTDNEEA revendique le transfert des TSON /A /F dans le corps des personnels de Maitrise qui est un statut spécifique de la Ville de Paris offrant un déroulement de carrière amélioré (plus rapide et plus élevé) à comparer de celui des TSO. Ce déroulement peut être négocié directement avec la Ville.

Lors de l'audience du 19 septembre, la DRH nous a officiellement informé que la Ville donne suite à cette revendication.

Les TSON/A/F seront transférés dans le corps de la Maitrise !!!

Concrètement, un protocole sera proposé aux organisations syndicales au 1^{er} trimestre 2026 comprenant les conditions dans lesquelles cette décision pourra être mise en œuvre, notamment par détachement ou intégration directe. Certains sujets restent à discuter comme la distinction des fonctions au sein d'un même corps.

Le corps des TSO sera maintenu au sein de la DPE :

- Comme voie d'accès à la catégorie B par concours pour les agents de catégorie C. Une période transitoire (encore non définie) dans le corps de TSO aboutira automatiquement au transfert des lauréats dans la Maitrise.
- Pour conserver un vivier de recrutement externe au niveau BAC.

Cette victoire est clairement à l'actif de la CGT FTDNEEA, seule organisation syndicale à la Ville à avoir porté cette revendication et à avoir lutté pour l'obtenir.

Notre organisation veillera à la pleine exécution des engagements de la Ville !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Lors de cette audience du 19 septembre 2025, la DRH mandatée fait les annonces suivantes d'améliorations pour les catégories C et B pour donner suite à nos revendications :

- Création de deux nouveaux échelons sommitaux supplémentaires pour le corps des personnels de maîtrise (ASE) : un 11^{eme} échelon à l'indice Brut 726 et un 12^{eme} échelon à l'indice Brut 745 ;
- Transfert de primes/points pour les personnels de Maitrise équivalent à 8 points d'indice ;
- Transfert des techniciens supérieurs dans le corps des personnels de maitrise ;
- Création au budget primitif 2026 de 120 postes de chefs d'exploitation pour toutes les directions ;

- Création d'une prime de responsabilité pour « les agents de la filière technique encadrants » de 60 euros Brut sous critères ;
- Renforcement de l'accès des agents occupant un emploi fonctionnel d'AEMA à la catégorie B ;
- Revalorisation indemnitaire des changements de catégorie C en B et B en A ;

Après mise en œuvre du protocole :

Application d'un montant unique par catégorie avec une revalorisation pour agents de catégorie C et B.

En € bruts annuels	Catégorie C	Catégorie B	Catégorie A
A chaque passage au grade supérieur	+400€ (à chaque grade)	+700€ (à chaque grade)	+900€

- Revalorisation indemnitaire des changements de grade pour la filière technique;

Institution d'un montant minimal de valorisation lors de la promotion de corps d'un agent (par examen professionnel ou avancement de grade).

Filière technique seule	Montant unitaire (brut annuel)
Passage de catégorie C en B	900€
Passage de catégorie B en A	1200€

Ces conquits permettent une fois de plus de réaffirmer qu'il est possible d'obtenir satisfaction lorsque les personnels se mobilisent avec des organisations efficaces et offensives !

La CGT, c'est cela... UN OUTIL AU SERVICE DES LUTTES... Pour les agents, il leur suffit de s'en saisir !

Les propositions de la DRH vont faire l'objet d'un « protocole d'accord » signé par les Organisations Syndicales, vous savez la fameuse manœuvre pour laisser penser que tous les OS revendiquent et se valent !

Restons mobilisés et déterminés dans nos luttes.

VIVE LA LUTTE ! VIVE LA CGT FTDNEEA

**INFO URGENTE : Grève nationale interprofessionnelle
Le jeudi 2 octobre 2025 !**

**Préparons la mobilisation avec l'Assemblée générale de l'ensemble
des personnels de la Ville de Paris
le 30 septembre 2025, à 09H00 Bourse du Travail
- 3 rue du Château d'Eau 75010.
(Autorisée par l'administration)**

Paris, le 24 septembre 2025



CGT FTDNEEA Bourse du travail 3 rue du Château d'Eau 75010 Paris
mail : cgt.ftdnea@gmail.com Site : <https://ftdnea.cgtvilledeparis.fr>

